

1^{er} avril 2016

Sommet 2016 sur la sécurité nucléaire
Communiqué

La menace d'attaques terroristes nucléaires et radiologiques constitue toujours l'un des principaux défis en matière de sécurité internationale, et cette menace ne cesse de croître. Nous, les dirigeants rassemblés à Washington DC le 1^{er} avril 2016 à l'occasion du quatrième Sommet sur la sécurité nucléaire, sommes fiers de constater les résultats obtenus par ce Sommet depuis 2010 sur la sensibilisation à cette menace, ainsi que les nombreuses améliorations tangibles, significatives et durables obtenues dans le domaine de la sécurité nucléaire. Ce Sommet a également permis de renforcer l'architecture de la sécurité nucléaire au niveau national, régional et international, notamment par la large ratification et mise en œuvre des instruments juridiques internationaux encadrant la sécurité nucléaire. Nous mettons en avant l'importance de la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, ainsi que son amendement de 2005, et de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, et nous continuerons à travailler en faveur de leur universalisation et de leur mise en œuvre totale. Nous saluons l'imminente entrée en vigueur de l'amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires, et encourageons toutes les nations à la ratifier.

Nous désirons également réaffirmer notre engagement envers nos objectifs communs de désarmement, de non-prolifération et d'utilisation pacifiste du nucléaire. Nous sommes toujours convaincus que les mesures visant à renforcer la sécurité nucléaire ne feront pas obstacle au droit des États de développer et d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Nous voudrions également rappeler la responsabilité fondamentale des États d'assurer en tout temps, en vertu de leurs obligations respectives, la sûreté de toutes les matières nucléaires et autres matières radioactives, y compris celles utilisées dans les armes et installations nucléaires.

Il reste encore beaucoup à faire si nous voulons empêcher les acteurs non étatiques d'obtenir des matières nucléaires et autres matières radioactives qui pourraient être utilisées à des fins malveillantes. Nous nous engageons à favoriser l'établissement d'un environnement international stable et pacifique en réduisant la menace du terrorisme nucléaire et en renforçant la sûreté nucléaire.

Soutenir les améliorations en matière de sécurité nécessite une vigilance constante à tous les niveaux, et nous faisons la promesse que notre pays et ses alliés feront toujours de la sécurité nucléaire une priorité absolue. Nous sommes parfaitement conscients des responsabilités qui découlent de nos postes de dirigeants. Les mesures que nous prenons aujourd'hui peuvent empêcher les incidents nucléaires de demain. Lorsque nous choisissons de mener de telles actions, à la lumière des conditions nationales, nous

contribuons visiblement au renforcement de la confiance envers l'efficacité de nos systèmes nationaux de sécurité nucléaire, tout en protégeant les informations sensibles.

Lutter contre le terrorisme nucléaire et radiologique exige une coopération internationale comprenant un partage d'informations conforme aux législations et procédures nationales des États. Cette coopération internationale peut contribuer à la mise en place d'une architecture internationale de sécurité nucléaire plus inclusive, durable, résistante et mieux coordonnée, pour le bien et la sécurité de tous.

Nous réaffirmons la responsabilité essentielle et le rôle majeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans le renforcement de la sécurité nucléaire internationale et dans le développement de directives internationales. Nous aimerions également rappeler son importance dans la facilitation et la coordination des activités en matière de sûreté nucléaire entre les organisations internationales et les initiatives de soutien en faveur des efforts déployés par les États pour assumer leur responsabilité dans ce domaine. Nous félicitons et apportons notre soutien à l'Agence internationale de l'énergie atomique d'organiser conférences internationales de haut niveau, telles que la conférence internationale sur la sécurité nucléaire de décembre 2016 qui comprend un segment ministériel, destinées à maintenir l'élan politique et promouvoir la sensibilisation à la sécurité nucléaire parmi l'ensemble des parties prenantes.

Nous voudrions conserver notre réseau international de fonctionnaires et experts gouvernementaux qui ont soutenu ces quatre Sommets sur la sécurité nucléaire, ainsi qu'intégrer la communauté internationale d'États en général dans nos efforts, mais aussi encourager les partenaires concernés à maintenir leurs engagements auprès de l'industrie nucléaire et de la société civile.

Dans le cadre de notre détermination collective et continue à garantir un élan politique et à renforcer en permanence la sûreté nucléaire aux niveaux national, régional et international, nous sommes résolus à mettre en œuvre les plans d'action ci-joints, en soutenant les organisations et initiatives internationales auxquelles nous appartenons (à savoir l'ONU, l'Agence internationale de l'énergie atomique, INTERPOL, l'Initiative globale pour combattre le terrorisme nucléaire et le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes). Ces plans seront menés à bien sur une base volontaire et conformément aux législations nationales, ainsi qu'aux obligations internationales qui en découlent. Ils reflètent l'engagement politique des États participants.

L'année 2016 marque le quatrième et dernier Sommet sur la sécurité nucléaire. Nous déclarons que les communiqués issus des Sommets de 2010, 2012 et 2014, ainsi que le Plan de travail de 2010, continueront de guider nos efforts pour la mise en œuvre totale de nos plans d'action.